



## PROCES VERBAL de la 32<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE DE L'AVSH Le 18 décembre 2020, Malapalud

Convocation: Toutes les sociétés affiliées à l'AVSH ont reçu un courrier avec le matériel de vote pour les 4 points soumis à votation

Sont présents pour le dépouillage des bulletins de vote :

- M. Dominique Nicod, Président AVSH
- Mme Catherine Millioud, membre du comité de l'AVSH
- M. Michel Pollien, membre du comité de l'AVSH
- M. Emmanuel Neuhaus, de la commission de révision des comptes AVSH (DGM Orbe)

### **APPEL DES SOCIETES**

Sociétés ayant reçu un courrier et le matériel de vote : 52  
Sociétés ayant renvoyé leur bulletin : 39  
Bulletins valables : 39  
**Majorité absolue : 20**

### **Résultats :**

Soumis à votation	Oui	Non	Abstention	Résultat
1) Procès-verbal du 29.03.2019	39	0	0	OUI
2) Comptes de l'AVSH 2019	38	0	1	OUI
3) Poste de caissière : Mme Burkhard	14			se retire
Poste de caissière : Mme Chavaillaz	7			se retire
<b>Poste de caissière : Mme Gallay</b>	<b>18</b>			<b>ELUE</b>
4) Affiliation Psaro's Horses Club	38	0	1	OUI

La majorité absolue n'ayant pas été atteinte pour l'élection au poste de caissière de l'AVSH, un 2<sup>ème</sup> tour est prévu. Cependant, Mmes Burkhard et Chavaillaz annoncent ne pas vouloir se présenter pour ce 2<sup>ème</sup> tour. Par conséquent, Mme Elodie Gallay est élue au poste de caissière de l'AVSH.